

# **6èmes Rencontres nationales des Conseils de développement - Saint Quentin en Yvelines - 2 et 3 juin 2005**

---

## **ATELIER 1 Quelle nouvelle gouvernance au service du développement des territoires**

**Le réseau régional des Conseils de développement  
de Nantes, Saint-Nazaire, Angers et Rennes**

---

### **1- Rappel de la démarche**

Les Conseils ont engagé une démarche commune de citoyens sur les potentialités de développement de la coopération entre les pôles urbains de Nantes, Saint-Nazaire, Angers et Rennes.

Au-delà des échanges de bonnes pratiques entre Conseils, les principes définis sont les suivants :

- promouvoir une autre manière d'agir ensemble
- reformuler les conditions d'une solidarité inter-territoriale à la hauteur des enjeux européens
- avoir des effets de levier pour l'action des politiques.

Ce rapprochement des Conseils a pour objectif de dépasser les craintes liées aux traces du passé et de privilégier la vision prospective, sans nier les compétitions de territoire mais en valorisant la notion de "réseaux" (réseaux plutôt que leadership, pôles urbains plutôt que Métropole unique, complémentarité plutôt que "capitale"...).

Si la relation entre Nantes et Saint-Nazaire ne posait pas problème, celles avec Angers et surtout avec Rennes nécessitaient une approche plus fine.

### **2- Les éléments mis en évidence**

Les échanges entre les Conseils sont totalement libres des contraintes institutionnelles. Ils ont ainsi souligné les souhaits et les attentes :

- la mutualisation des connaissances et des expériences

- deux questions constituent, à l'évidence, des sujets de préoccupation commune :
  - . la question des infrastructures de transport et notamment ferroviaires
  - . le développement de la recherche (le total des chercheurs des régions du Grand Ouest est inférieur à celui de la seule Agglomération de Grenoble)
- l'élément économique est fondamental. Il faut dépasser les visions administratives anciennes et identifier les échanges entre les villes
- Les villes sont-elles des "territoires d'indifférence mutuelle" ? La mise en sommeil du réseau de villes a pu le faire croire
- la question du rapport à Paris est essentielle. L'analyse des stratégies développées sur ce point peut éclairer la nature des choix et la pérennisation de certaines oppositions ou concurrences
- il faut identifier les fonctions qui rendent visibles les territoires au niveau européen, même s'il faut garder une certaine modestie dans la perception extérieure des territoires
- il est indispensable de prendre en compte les solidarités traditionnelles des territoires, notamment vis-à-vis de la Bretagne. Il ne sert à rien de nier l'Histoire, il faut plutôt y trouver les raisons de coopérer et de regarder l'avenir
- les aires urbaines s'étalent et se rapprochent peu à peu. La question est posée des conditions de l'urbanisation future autour des axes reliant les villes et des conditions de déplacement
- il faut s'appuyer sur le "terreau humain" : cette richesse liée aux traditions de dialogue et de solidarité propres à la région est à utiliser et valoriser. Il faut donc s'intéresser à l'apport des démarches associatives et aux synergies qu'elles sont capables de créer (social, santé, culture, sport...)
- il faut oser des propositions ambitieuses ou décalées. Il s'agit d'imaginer un espace pour le futur et de ne pas se censurer sur les propositions. Les Conseils sont des structures d'alerte et d'anticipation. Elles ont une légitimité à la fois pour l'impertinence et pour la créativité.

## **Les premiers résultats**

### **1- Une prise de position commune favorable au projet d'Aéroport de Notre Dame des landes**

Par cette initiative, les Conseils ont souhaité aller plus loin que la simple affirmation d'une position sur le projet. Ils ont voulu à cette occasion :

- marquer une solidarité des territoires concernés
- donner une autre dimension au débat et ouvrir des perspectives d'avenir
- souligner la qualité des apports associatifs au débat
- illustrer le principe selon lequel "la manière de prendre une décision importe autant que la décision elle-même".

## **2- Une approche commune Nantes–Saint Nazaire des questions d'aménagement du territoire et notamment du SCOT :**

- réunions communes de travail
- visites et déplacements communs.

## **3- Une démarche spécifique Nantes-Rennes**

Nous avons demandé aux deux agences d'urbanisme d'engager en commun un travail sur différents indicateurs de mesures des flux, des échanges, des espaces urbanisés, l'objectif étant de lister des questions importantes pour l'avenir. Nous leur avons demandé de "**donner à voir**".

## **4- Une démarche, à venir, Nantes-Angers**

Sur le même modèle que Nantes-Rennes, cette démarche permettra de mieux mesurer les effets du rapprochement des aires urbaines.

## **5- Une prise de position commune sur la coopération métropolitaine Loire-Bretagne**

Cette démarche inter-Conseils que nous avons engagée ensemble a pris toute sa pertinence aujourd'hui depuis que le gouvernement, par le biais de la DATAR, a lancé une politique d'accompagnement du rayonnement européen des métropoles françaises".

Dans le cadre de l'appel à projets "Coopération métropolitaine", une nouvelle dynamique de "dialogue territorial" est en train de naître avec le concept **d'espace métropolitain Loire-Bretagne**. Ce territoire métropolitain s'organise sur le bipôle Nantes-St Nazaire / Rennes et s'appuie à l'Ouest sur Brest et à l'Est sur Angers.

**Les Conseils de développement auront donc été anticipateurs de la démarche des élus. Le dialogue déjà engagé entre les Conseils de Nantes, Saint Nazaire, Rennes et d'Angers peut maintenant s'étendre à celui de Brest.**